

Master 1 dominante Droit privé

Présentation



Le master 1re année dominante droit privé propose les programmes suivants : droit privé ; droit notarial ; droit pénal ; justice, procès et procédures ; et droit des libertés.

Cette dominante vise à offrir aux étudiants une solide formation en droit civil par le suivi d'enseignements mutualisés portant sur des matières fondamentales de droit privé, tel le droit civil des successions, le droit des régimes matrimoniaux, le droit des sûretés, le droit des contrats spéciaux ou encore le droit international privé.

Ce socle d'enseignement commun est complété par l'enseignement de matières complémentaires - communes ou propres à chaque mention - et de matières dites de spécialités correspondant plus précisément à la mention choisie et donnant notamment lieu à des enseignements sous la forme de travaux dirigés et de séminaires.

La première année de master se veut ainsi tout à la fois déjà orientée vers une spécialisation souhaitée et généraliste afin de permettre aux étudiants d'intégrer les divers masters 2 relevant du droit privé.

La dominante droit privé permet aux étudiants de compléter, consolider et approfondir leurs connaissances en droit privé afin d'acquérir le socle de connaissances communément exigé pour tout juriste privatiste, tout en se spécialisant déjà dans une discipline particulière.

Dans la continuité des pédagogies mises en place en licence, les enseignements et travaux proposés permettront également aux étudiants de perfectionner leur raisonnement juridique et de développer leur capacité d'analyse et d'expression.

Admission

Pour la rentrée 2020, les règles de sélection en master changent : l'entrée en 1re année de master se fait dorénavant sur sélection. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site internet de la Faculté de droit de Grenoble](#).

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Pour la formation initiale ou continue : Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/candidater-et-s-inscrire/>

Pour l'enseignement à distance : rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit, [rubrique EAD](#).

Poursuite d'études

A la suite de leur Master 1, les étudiants peuvent candidater à l'un des 16 parcours de Master 2 proposés par la Faculté de droit de Grenoble (accès sur dossier et/ou entretien de sélection) :

- Droit de l'entreprise, juristes conseils d'affaires
- Droit de la banque et des opérations patrimoniales
- Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies
- Droit notarial
- Droit pénal et sciences criminelles
- Droit des personnes et de la famille
- Droit civil économique
- Contentieux et procédures d'exécution
- Administration et collectivités territoriales
- Droit de la montagne
- Droit public des affaires
- Histoire, théorie et pratique des droits de l'homme
- Contentieux des droits fondamentaux
- Carrières juridiques européennes
- Carrières juridiques internationales
- Sécurité internationale et défense

Partenariat avec GEM :

Les étudiants peuvent, à la fin de leur première année de master, entrer dans un dispositif de double diplomation proposé dans le cadre d'un accord entre la Faculté de droit de Grenoble et GEM (Grenoble Ecole de Management). Ce cursus de deux années durant lesquelles l'étudiant suivra des enseignements délivrés à la Faculté de droit et à GEM, débouche sur la délivrance du diplôme de master dans la mention choisie et du diplôme de GEM.

Préparation aux concours et examens :

La Faculté de droit ainsi que l'Institut d'études judiciaires de Grenoble (IEJ) offrent des compléments de formation permettant de préparer :

- [L'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat \(CRFPA\)](#)
- [Le concours d'accès à l'École nationale de la magistrature \(ENM\)](#)
- [Le concours d'entrée à l'École nationale supérieure de la sécurité sociale \(EN3S\)](#)

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +4
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Formation à distance
- > Lieu :

Contacts

Secrétariat de scolarité

Scolarité M1 Droit privé
droit-m1prive@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 57 67